

On s'abonne au bureau du journal, rue de l'Ange, n° 627, où les lettres et envois doivent être adressés franc de port.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

(Par trimestre.)

Pour Namur. 4 fl. 50 c.
Pour les autres villes. 5 20

COURRIER

DE LA SAMBRE.

INSERTIONS ET AVIS

Prix par ligne d'impression, 10 cents.

Avis aux abonnés.

Les abonnements commencent à toutes les époques, mais doivent échoir à la fin de mars, juin, septembre et décembre.

N° 458.

JEUDI.

22 SEPTEMBRE 1831.

INTERIEUR.

BRUXELLES, 20 septembre.

Nous, LÉOPOLD I^{er}, roi des Belges,

A tous présents et à venir, salut.

Sur le rapport de notre ministre de l'intérieur ;

Considérant que, d'après l'art. 139 de la constitution, il est nécessaire de pourvoir dans le plus bref délai à l'organisation provinciale et communale ;

Considérant qu'il convient de soumettre les projets existans à un examen ultérieur ;

Considérant qu'un travail de cette importance ne peut être confié qu'à des hommes qui, par leurs talens, leur expérience des affaires et leur dévouement éprouvé à la chose publique, méritent à juste titre notre confiance et celle de la nation ;

Nous avons arrêté et arrêtons :

Article 1^{er}. Une commission est chargée de la révision et de l'examen des projets de loi relatifs à l'organisation provinciale et communale.

Art. 2. Cette commission nous soumettra son travail le plus tôt possible.

Art. 3. Sont nommés membres de cette commission : MM. le baron de Stassart, président du sénat ; le baron Beytz, sénateur ; Lebeau, ancien ministre des affaires étrangères, membre de la chambre des représentans ; Paul Devaux, ancien membre du conseil des ministres, membre de la chambre des représentans, le chevalier de Theux de Meyland, membre de la chambre des représentans ; Isid. Jullien, membre de la chambre des représentans ; Barthélemy, ancien ministre de la justice, membre de la chambre des représentans.

Art. 4. La commission est autorisée à s'adjoindre, en qualité de secrétaire, un chef de division de notre ministère de l'intérieur.

Notre ministre des affaires étrangères, en l'absence de notre ministre de l'intérieur, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 16 septembre 1831.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

Pour le ministre de l'intérieur,
Le ministre des affaires étrangères
DE MEULENAËRE.

Il paraît que nous avons été mal informés lorsque, dans notre n° 70 du 24 août dernier, nous avons annoncé que depuis quelque temps l'approvisionnement de la forteresse de Luxembourg se faisait de plusieurs contrées de la Prusse infectées du choléra. Du moins la *Gazette d'État* de Berlin du 15 assure que, pour autant que ladite forteresse aurait besoin de nouvelles provisions, celles-ci n'y arriveraient que des provinces rhénanes.

(*Moniteur.*)

— Grégoire, pour exécuter son projet de restauration a été acquitté et Borremans, pour ne l'avoir pas révélé, condamné à sept années de réclusion. *Justice, justice !!*

— Une lettre de Gibraltar, 7 septembre, contient l'extrait suivant :

« On apprend que tout le Levant est en commotion, que les Russes ont détruit la flotte grecque, et que les escadres française et anglaise bloquent Hydra. On ne sait s'il faut plaindre ou mépriser les Grecs ; on leur a garanti leur indépendance et maintenant, par leurs pirateries et querelles intestines, ils laissent probablement échapper, et peut-être un pavillon barbare flottera de nouveau sur le Parthénon.

— Le régiment de chasseurs à cheval, N° 2, colonel Brias, a été inspecté hier par le roi et a ensuite manœuvré devant lui pendant plus d'une heure, dans la plaine de Mon-Plaisir. S. M. était accompagnée du général français de cavalerie Picquet, et d'un nombreux état-major, parmi lequel on distinguait le ministre de la guerre, le général Chasteler, le colonel Anoul, et un colonel de hussards français dont le nom ne nous est pas connu.

L'ancien ministre de la guerre, général d'Hane, qui a formé le régiment de chasseurs, assistait aussi à l'inspection. Il était en voiture à cause de sa blessure de Louvain, dont il est seulement convalescent.

Le régiment a manœuvré avec une grande précision. On sait qu'il est composé en grande partie de cavaliers qui ont long-temps servi.

Un grand nombre de spectateurs à cheval et en voiture assistaient aux évolutions, que le plus beau temps favorisait. L'envoyé d'Angleterre, qui s'était aussi rendu dans la plaine avec les autres curieux, a parlé plusieurs fois au roi pendant la revue. Vers deux heures l'inspection et les manœuvres étaient terminées. Le roi est retourné à Laeken.

— Le premier ban de la garde civique de Bruxelles a été prevenu il y a deux jours, ainsi que nous l'avons dit, de se tenir prêt à partir pour le 21. L'ordre du départ a été donné hier ; les trois bataillons ainsi que la compagnie de chasseurs dits Chasteler, quitteront Bruxelles

après-demain. Ils coucheront le 21 à Alost, le 22 à Gand, le 23 à Eclloo, le 24 à Bruges, et arriveront le 25 à leur destination, qui est Ostende.

— Il paraît que le 28, toutes les troupes doivent avoir quitté leurs garnisons, et être rendues sur les points où elles doivent camper.

— Par arrêté du 17 septembre, les électeurs de Bruxelles et de Dinant sont convoqués pour le 3 octobre ; les électeurs d'Anvers et de Tongres sont convoqués pour le 4 du même mois ; les électeurs de Malines, de Hasselt, de Nivelles, sont convoqués pour le 5 du même mois ; et ceux de Neufchâteau pour le 6, à l'effet de procéder à l'élection, dans chaque district, d'un nouveau représentant.

— Par arrêté du même jour, les électeurs de Turnhout sont convoqués pour le 3 octobre ; ceux d'Anvers pour le 4 ; ceux de Bastogne, Louvain et Dinant, pour le 5 ; ceux de Liège, Soignies et Roulers pour le 6 du même mois, à l'effet de procéder, dans chaque district, à l'élection d'un nouveau sénateur.

West-Capelle, 16 septembre 1831.

Aux rédacteurs du Journal des Flandres.

Un habitant de cette commune, fait prisonnier par les Hollandais, il y a quatre semaines, est revenu parmi nous. Il nous rapporte qu'à peine arrivé à l'Ecluse, il serait devenu victime de la barbarie hollandaise si le commandant de cette ville n'était accouru pour le délivrer de leurs mains et le faire conduire sous bonne escorte à Middelbourg en Zélande, après avoir été jeté de cachot en cachot dans tous les endroits qu'il devait traverser pour parvenir en cette ville. Depuis Ste-Anne jusqu'à une demi-lieue au-dessus d'Oostbourg, il n'a vu que batteries sur batteries et d'autres ouvrages de défense qui en forme de zig-zag croisent la route de West-Capelle à l'Ecluse. Partout il a rencontré dans les troupes prusso-hollandaises même haine pour le nom belge. A Oostbourg on lui a communiqué qu'ils en voulaient surtout au vicair de notre commune, probablement à cause de son patriotisme à toute épreuve, et pour les services rendus aux prisonniers hollandais qu'il a été presque forcé de retirer des mains de nos braves justement irrités de ce qu'on voulait encore faire grâce à ces incendiaires qui portaient encore sur eux les instrumens de leurs cruautés.

Nous espérons voir sous peu le camp du Hasegras en état de soutenir les plus rudes assauts ; car on y construit sans relâche de nouvelles barricades et de fortes batteries. Les deux pièces de 12 retirées de West-Capelle depuis six jours, y ont été conduites ainsi que 2 autres de 18, plus une de 6, qu'on vient d'y envoyer de Bruges. Dans peu il y aura 12 baraques capables d'abriter bon nombre de militaires ; des ordres urgents ont été donnés à cette fin. Soyons justes à l'égard du gouvernement : et de même que nous louons sa conduite envers l'importante écluse du Hasegras, nous ne pouvons nous empêcher de blâmer le triste abandon qu'il paraît faire du poste important de notre pont coupé qui, malgré ses batteries sans artillerie, n'est pas même gardé par une sentinelle, à qui au moins s'adresseraient les parlementaires qui pourraient nous arriver ici de la part des Hollandais. Il n'y a donc encore que les habitans près du Hasegras qui pourront s'endormir sans soucis.

PROCLAMATION DE LA RÉGENCE DE BRUXELLES.

Le bourgmestre, aux grenadiers-tirailleurs et chasseurs du premier ban de la garde civique de Bruxelles.

Concitoyens, le gouvernement vous rappelle sous les armes.

La patrie et le Roi comptent sur vous.

Vous mêmes, braves soldats-citoyens, vous sentirez le besoin de voler à la défense de nos frontières.

Notre déloyal et cruel ennemi nous menace d'une nouvelle agression.

Lé souvenir funeste de son court séjour sur le sol belge, les déplorables traces de son passage dévastateur, ne laissent point de doute sur les calamités qu'il nous apporterait encore.

Gardes civiques du premier ban, vous vous empresserez de répondre à l'appel qui vous est fait au nom de l'honneur et de la patrie. Vos bataillons seront mis en activité le 21 de ce mois : l'ordre de leur destination sera transmis directement par le ministre de la guerre.

Conduits par des officiers investis de votre confiance et guidés par des chefs expérimentés, vous saurez défendre, venger au besoin nos frontières de toute atteinte et de tout affront.

Ce n'est donc qu'en acquit de mes devoirs et pour remplir l'obligation qui m'est imposée, que je rappelle à ceux, s'il pouvait en exister parmi vous, auxquels cet avertissement serait nécessaire, qu'aux termes de l'art. 21 du 18 janvier 1831 : « Lorsque le premier ban de la garde civique est mobilisé, il est soumis à la discipline militaire, » et qu'en vertu de la disposition formelle de l'art. 22 ; « Ceux qui négligeraient d'obtempérer à l'ordre du départ, ou qui quitteraient leur

corps sans autorisation, seront poursuivis rigoureusement, et punis d'un emprisonnement qui peut s'étendre à cinq années.»

Fait à l'Hôtel-de-ville, le 18 septembre 1831.

Le bourgmestre susdit, ROUPPE.

Par ordonnance : le secrétaire, WAEFELAER.

NAMUR, 21 septembre.

Nous avons reçu de M. de Chosse de Treigne 10 francs pour les pauvres irlandais. La liste de souscription ouverte en notre bureau sera fermée lundi prochain.

— On lit dans le *Journal des Flandres* :

690 fusils sont arrivés en notre ville pour achever l'armement des gardes civiques déjà organisées dans notre province. Un de ces bataillons est formé des gardes civiques de Beveren et Saint-Gilles; un autre de celles d'Assenede et de Loochristy.

1,500 fusils destinés aux autres bataillons sont encore attendus : une quantité égale doit être expédiée à chaque province du royaume.

— On lit dans le *Journal d'Anvers*, du 19 septembre :

Il y a eu hier inspection de la garde civique; la moitié des gardes n'étaient pas présents. Il est à espérer que les chefs sauront enfin établir une bonne discipline si nécessaire dans ce corps.

Il est entré ici un grand nombre de déserteurs de l'armée hollandaise, la plupart Allemands et Suisses.

Ce matin les ouvriers de la ville sont partis pour aller travailler à combler les coupures faites aux digues.

— On écrit de Metz :

L'ordre est arrivé avant-hier de faire partir de suite pour Givet les 4^e et 5^e batteries montées, et la 13^e de siège; deux compagnies du 6^e escadron du train des parcs d'artillerie, pour conduire des caissons chargés de munitions de guerre; une demi-compagnie d'ouvriers d'artillerie et une compagnie du 2^e régiment du génie. Un lieutenant-colonel d'artillerie et un garde ont reçu l'ordre de se rendre de suite à la même destination.

Le 2^e bataillon du 53^e régiment de ligne est parti aujourd'hui pour aller à deux lieues de Sarguemines.

La 7^e batterie du 2^e régiment d'artillerie est partie de notre ville avant-hier pour se rendre à Longwy; elle est forte de 185 hommes et 204 chevaux. La 4^e batterie du même régiment, venant de cette ville, est rentrée à Metz avant-hier.

Arriveront à Metz, le 19 septembre, séjour le 30, le 3^e bataillon du 17^e léger; le même jour, le 2^e bataillon du même régiment; le 20, le 1^e bataillon du 58^e de ligne; le 21, le 2^e bataillon du même corps, séjour le 22; le 22, le 3^e bataillon du même corps. Toutes ces troupes présentent un effectif d'environ 4,000 hommes.

EXTERIEUR.

EXTRAITS DES JOURNAUX HOLLANDAIS.

La Haye, 15 septembre.

Un courrier de Francfort arrivé ce matin à La Haye, annonce que Varsovie a capitulé et s'est rendue aux Russes après deux jours d'assaut. La révolution de Pologne est donc finie ou près de finir. Cet événement est immense par les résultats qu'il doit avoir sur les affaires de l'occident de l'Europe, par la liberté d'action qu'il rend à la Russie, et par la force qu'il donne aux puissances qui sont en majorité à la conférence de Londres. Nous en examinerons les conséquences probables et sans doute prochaines. Nous nous bornons aujourd'hui à annoncer la capitulation de Varsovie. (*Journ. de La Haye.*)

— Les journaux belges ne cessent de parler du grand nombre d'Allemands que nous comptons dans nos rangs. (Daine prétend même y avoir rencontré des Autrichiens.) A supposer qu'il y ait dans l'un ou l'autre corps un nombre très-faible, sans doute, d'étrangers, toujours est-il vrai que l'armée comparativement si faible qui a si courageusement tenu tête aux Belges dans le Limbourg, se composait seulement de gardes communaux et par conséquent rien que de Hollandais. (*Journal de Haarlem.*)

FRANCE. — Paris, 18 septembre.

Nos prévisions ont été justifiées hier soir; l'aspect des groupes qui encombraient les abords du ministère des affaires étrangères, annonçait que la nuit amènerait quelques fâcheux événements; en effet, malgré une très-forte pluie, une foule immense s'était portée sur la place du Château-d'eau, vis-à-vis la cour d'honneur du Palais-Royal, et faisait retentir l'air des cris : A bas les ministres! Vive la Pologne! et menaçait de se porter chez M. Casimir Périer s'il ne donnait sa démission; mais un régiment de cavalerie, aidé d'environ 200 soldats de la troupe de ligne, ayant repoussé ce rassemblement jusque dans la rue Richelieu; il y a eu quelques personnes blessées par le choc de la cavalerie. Un sergent de ville, aidé d'une vingtaine de siens, ayant voulu saisir des jeunes gens qui s'opposaient au passage des troupes vis-à-vis le café de la Régence, reçut un violent coup de lame sur la tête, qui le fit chanceler, et tomber privé de sentiment. Poursuivis jusqu'au ministère des affaires étrangères, où ils voulaient encore casser les vitres, les groupes furent obligés d'abandonner leur entreprise à l'aspect d'une force imposante qui campait devant la porte; ils continuèrent leur course sur les boulevards et s'arrêtèrent entre la rue et le faubourg Montmartre, où ils se barricadèrent en abattant quelques petits arbres nouvellement plantés et renversant un omnibus qui traversait le boulevard. L'obscurité la plus profonde favorisait leur entreprise; par précaution et dans la crainte qu'elles ne fussent cassées, aucune des

lanternes des boulevards n'avait été allumée; quelques particuliers ayant voulu y suppléer au moyen de lumières placées sur leurs croisées, leurs fenêtres furent bientôt brisées. La cavalerie, ne pouvant suivre les boulevards, par suite des barricades, se divisa en deux colonnes, dont l'une descendant le faubourg Montmartre et l'autre la rue du même nom, cerna les barricades, auxquels les coups de plat-de-sabre ne furent pas épargnés. Tapez, tapez ferme, criaient les chefs, sur cette canaille! Des pierres et des coups de bâtons répondirent à cet ordre peu martial, et les jeunes gens se firent jour à travers la troupe du côté de la rue Montmartre, où dans toute la longueur, pas une seule lanterne ne fût épargnée. A trois heures, les troubles duraient encore aux faubourgs St-Denis et Saint-Martin. Les carabiniers, qu'on avait fait venir en toute hâte de Versailles, et qui pour la première fois se sont montrés dans les troubles, ont fait un rude apprentissage du métier de corriger les mécontents.

— On annonce ce matin que M. Vivien, préfet de police, vient d'être remplacé par M. Saunier, préfet de la Mayenne, et son secrétaire, M. Billique, par M. Gisquet. Ce n'est pas là une satisfaction accordée à l'opinion généralement indignée contre le ministère, c'est à lui tout entier qu'on en veut; et cette destitution, bien loin de calmer l'effervescence, est un pauvre moyen, car comment confier à un nouveau préfet inexpérimenté les rênes de cette administration dans un moment aussi dangereux pour l'ordre et la tranquillité publique. Le roi, qui était revenu de Neuilly sur les onze heures, en apprenant l'avenue de M. Casimir Périer, a tenu conseil fort avant dans la nuit, et ses appartements étaient illuminés hier soir comme en un jour de réception. On s'attendait généralement qu'il allait changer le ministère, et les curieux rassemblés sous ses fenêtres, désignaient déjà comme devant paraître aujourd'hui dans le *Moniteur* les noms de MM. Lamarque, Odilon-Barrot et Mauguin; mais sa lecture n'apprend rien de nouveau à cet égard. C'est cependant le seul moyen de sortir de ce chaos et d'arrêter les troubles dans leur naissance. Ce n'est que fort tard, lorsqu'on a vu casser les lanternes, que les gardes nationaux se sont rendus à l'appel.

Il est midi. Les rassemblements sont considérables au Palais-Royal, où un grand nombre d'ouvriers demandent de l'ouvrage et du pain. M. Sébastiani, en frac, a traversé la cour dans une modeste mise, se rendant chez le roi. Un individu l'ayant reconnu et désigné à la foule assemblée sous la porte principale, il l'a regardé fièrement en prenant une pose académique, des sifflets l'ont accompagné jusque sous le vestibule, dont on s'est empressé de fermer la porte.

La garde nationale de service, aidée de la troupe de ligne, engage les citoyens à se retirer, mais elle éprouve beaucoup de peine à se faire obéir.

P. S. Nous apprenons à l'instant que la destitution de M. Vivien a été demandée par M. Cas. Périer, sur ce qu'il n'avait pas eu la précaution de garantir sa personne des attaques de la multitude. Il paraît, d'après cela, que loin de donner sa démission, M. le président du conseil prend sur lui la responsabilité des désordres que son entêtement causera probablement. L'esprit populaire est très-monté, et il est à craindre qu'aujourd'hui, dimanche, on n'ait quelques malheurs à déplorer.

CIRCULAIRE DU GOUVERNEMENT POLONAIS.

(SUITE ET FIN.)

Si la France et l'Angleterre nous abandonnent aujourd'hui et ne réalisent en rien les espérances qu'elles nous ont données, ce ne sera point ici l'acharnement de la Russie, ni l'inimitié de la Prusse, ni l'indifférence de l'Autriche, ce sera la soi-disant sympathie que la France et l'Angleterre nous ont montrée, qui aura causé notre ruine. Si ces deux puissances avaient repoussé avec rigueur, dès le commencement, nos demandes, si elles nous avaient parlé clairement sans jamais changer de langage, même dans ces derniers temps, si elles nous avaient dit nettement : « Nous ne vous secourerons pas quand même vous auriez détruit le prestige qui le rend si fort, nous ne vous secourerions pas quand même vous auriez éveillé les sympathies de toutes les nations, quand même vous auriez gagné les louanges exaltées de l'Europe par votre courage, l'estime des cabinets par votre modération, nous ne vous secourerions pas quand même tous les Polonais soumis à la domination russe auraient révélé leurs sentiments patriotiques et leur dévouement héroïque; nous ne vous secourerions enfin ni par des motifs d'humanité et de justice, ni par ceux d'une politique sage et généreuse; » en entendant ces paroles, nous aurions reconnu tout le positif de la détermination des cabinets de Paris et de Londres, nous ne nous serions pas laissé bercer par des illusions funestes, et nous aurions eu recours à d'autres moyens de salut qui, peut-être, auraient assuré nos succès. Mais nous nous sommes reposés sur la noblesse et la sagesse des cabinets, et en nous y fiant, nous n'avons pas tiré parti de toutes les ressources qui s'offraient à nous intérieurement et extérieurement, pour gagner l'approbation des cabinets, pour mériter leur confiance; pour nous assurer de leur appui, nous avons subordonné notre marche au désir de les satisfaire, et nous ne nous sommes jamais écartés de la ligne de la plus stricte modération, qui peut-être a paralysé bien des efforts qui nous auraient secondés. Et en même, dans ces derniers temps, sans les promesses des cabinets, nous aurions déjà peut-être frappé un coup décisif. Mais on nous demanda deux mois d'existence, nous crûmes qui fallait temporiser, ne rien laisser au hasard. Et nous nous persuadons aujourd'hui qu'il n'y a que le hasard qui peut nous sauver. Mais non, notre salut dépend encore des puissances européennes. Notre position est critique; elle n'est point désespérée. Nous sommes, il est vrai, pressés par un ennemi formidable. D'un côté, sur la rive gauche, le maréchal Paskewitch avec les

forces principales de l'ennemi, se trouve en présence de nos troupes, de l'autre, le général Rudiger avec son corps, manœuvre pour opérer sa jonction avec la grande armée russe. Sur la rive droite des corps arrivés de Lithuanie s'avancent vers Pulstuck. Le général Rosen pousse ses avant-postes jusqu'à Praga. Mais nous avons encore une armée forte de 60,000 hommes avec une bonne artillerie, et animée de l'enthousiasme le plus vif; mais notre levée en masse menace les derrières et les communications de l'ennemi; mais l'insurrection est loin d'être étouffée dans les provinces russes. De nouveaux corps d'insurgés s'y organisent, les matières combustibles s'y accumulent et un incendie général y éclatera, au premier moment favorable. Enfin si nous sommes obligés de nous retirer sous les murs de Varsovie, d'un côté nous avons les ouvrages de Praga qui nous défendront contre les attaques de l'ennemi, de l'autre un triple rang de retranchemens où nous opposerons une résistance opiniâtre en appelant aux armes la population de Varsovie. Quand même l'ennemi attaquerait la ville, nous pourrions encore tenir jusqu'à la fin de septembre. Ce n'est pas l'ennemi que nous craignons, il n'osera pas même nous attaquer, c'est la famine.

Si les puissances européennes ne viennent point à notre secours, nous épuiserons nos dernières ressources, nous manquerons bientôt de moyens de subsistance, et nous périrons, après avoir tenté tous les moyens de salut suggérés par le désespoir. Si les grandes puissances veulent nous sauver, elles le peuvent encore. Leur faire l'énumération de tous les avantages que cette conduite noble et généreuse leur ferait recueillir ne serait que répéter ce qui a déjà été dit tant de fois; mais il leur faut observer que l'abandon barbare dans lequel on nous laissera, sans égard pour tous les préceptes de la justice et de la prudence, ne restera pas impuni, et nous pourrions prophétiser d'une voix mourante que des guerres et des maux terribles s'élèveront de notre centre sur l'Europe, désastres dont elle aurait été sauvée par notre existence. Comment veut-on penser à un désarmement général, dont le discours du roi fait mention, sans avoir réglé les affaires de la Pologne et assuré son indépendance? Au reste, délaissés par tout le monde, nous nous défendrons jusqu'à la dernière extrémité. Et qui peut prévoir l'avenir? Le désespoir est fécond en résultats; Dieu est tout-puissant et les miracles du courage et du dévouement ne sont pas épuisés pour un peuple qui va à la mort. Si quelque événement imprévu vient à notre secours, qui sait si la Pologne, après avoir éveillé les nouvelles affections des peuples et en cherchant de nouveaux alliés, ne se mèlra pas peut-être forcément en opposition avec les intentions des cabinets. D'un autre côté si la Pologne succombe, l'avenir le plus sombre lui est préparé. La mort, la destruction et toutes les vengeances d'un ennemi implacable la menacent.

L'Europe pourrait-elle donc contempler sans émotion un spectacle si déchirant? Non certes: les gémissemens de tout un peuple mourant retentiront long-temps dans tous les cœurs généreux, et ce peuple trouvera ses vengeurs comme il a trouvé ses bourreaux. Nous vous avons fait connaître notre situation actuelle, nous vous avons fait présenter notre avenir. Adressez-vous sur-le-champ au cabinet français pour lui communiquer les renseignemens que nous venons de vous donner; faites-lui sentir la nécessité où nous nous trouvons d'avoir une connaissance exacte de tout ce que nous avons à espérer de son appui; demandez des réponses catégoriques et claires, et si on nous refuse tout appui, qu'on ne nous laisse plus au moins dans le doute: la vérité, toute triste qu'elle sera, ne pourra pas nous être aussi nuisible que les illusions. Si les cabinets n'ont pas eu le courage de nous secourir, qu'ils aient au moins celui d'avouer leur barbare indifférence pour notre cause, et s'ils ont méconnu le devoir que leur imposaient la prudence, la morale et l'humanité, les Polonais sauront suivre celui que leur prescrivent la sainteté de leurs droits et l'amour de leur patrie.

Varsovie, le 15 août 1831.

— Un nouveau journal va paraître, il aura pour titre *la Sentinelle du Peuple*. C'est assez dire qu'il sera consacré à défendre ses intérêts comme *la Tribune*.

— La comtesse de Nesselrole, femme du ministre des affaires étrangères de Russie, est depuis quelques jours à Dieppe. Il paraît qu'elle a reçu la visite de M. Pozzo di Borgo, lorsque ces jours derniers ce diplomate s'est rendu dans la susdite ville.

— Le grand duc d'Oldenburg a promis à ses sujets de Cutin qu'il allait leur donner une constitution représentative. La joie s'est exprimée dans la ville de Cutin par une illumination; mais les employés du gouvernement n'y ont pas pris part.

— Nous avons parlé hier, à l'article Suisse, du mouvement projeté par les campagnards contre Neuchâtel; il s'est effectué le 13 de ce mois. On en était informé en ville, et l'autorité avait fait barricader les rues et distribuer des cartouches, mais très-peu de personnes se montraient disposées à soutenir la cause prussienne.

Vers cinq heures du matin, on vit paraître l'avant-garde des campagnards, et bientôt après le corps principal. M. le colonel Poustalés se porta à leur rencontre, et entra en pourparler avec le lieutenant Bourgoïn qui les commandait. Il fut convenu que la garde urbaine n'opposerait aucune résistance; elle reçut même l'ordre d'évacuer la terrasse du château, et les campagnards, étant entrés en ville, prirent leur place, s'emparèrent de l'arsenal, en sortirent les canons et armèrent le château. L'ordre le plus parfait a régné dans ce mouvement. Les campagnards étaient au nombre de 800 bien équipés.

A deux heures, les gens de la campagne, dont le nombre s'était

beaucoup accru, se sont réunis dans la cathédrale, et ont nommé un gouvernement provisoire composé de MM. Couvans, colonel; Fornachon, banquier; Aug. Droz, des Brenets; de Pessol, colonel; Bille, avocat; Jonas Berthoul; Calame, de Môtiers, et J. H. Vouga. Les six derniers sont membres du corps législatif.

Les autorités prussiennes s'étaient enfuies à Valangin, mais elles n'ont pu y tenir, vu les dispositions hostiles des gens du Val-de-Ruz. Au moment où l'on nous écrit, le 13, après midi, le gouvernement s'était porté au Locle où il avait appelé le corps législatif; mais personne ne se rendra à cette appel; on ne veut plus de la suzeraineté du roi de Prusse. Il paraît que le grand principe d'irritation est la partialité montrée par le roi Guillaume en faveur des Russes dans les affaires de la Pologne. (*Journal du Commerce.*)

— On écrit de Londres, 16 septembre :

Le ministère français ayant promis l'évacuation complète de la Belgique, la conférence attend maintenant qu'il tienne parole. Pour cette opération il faudra une quinzaine de jours, pendant lesquels rien de politique ne surgira d'ici. Au bout de ce temps, si la conférence est jouée, elle est résolue à prendre des mesures de la plus grande importance.

— Des scènes très-affligeantes se sont passées à Narbonne les 7 et 8 de ce mois. Durant ces deux jours les soldats et les bourgeois se sont trouvés en présence, les uns chargeant, les autres lançant des pierres; des barricades ont été élevées, des réverbères brisés; des cordes tendues dans les rues pour embarrasser la cavalerie: dans ces fâcheux événemens un voltigeur a perdu la vie, un dragon a été dangereusement blessé; plusieurs militaires, des femmes même l'ont été plus ou moins grièvement.

Là comme à Clermont, Dijon, etc., les droits réunis ont été la cause de ces perturbations. M. le général Vinot, arrivé sur le lieu où se trouvaient de nombreux rassemblemens, a fait faire les trois sommations voulues par la loi avant d'employer la force; tout s'est passé *légalement*, et l'ordre s'est assez promptement rétabli. Ces accidens si fréquemment répétés, quoiqu'ils n'aient pas toujours des suites aussi fâcheuses, sont l'indication de douleurs très-pressantes chez la classe pauvre, et auxquelles il faut immédiatement porter remède, sans attendre qu'elles soient devenues assez graves pour ne plus pouvoir être soulagées.

NÉMÉSIS.

VENDREDI SOIR. — SEIZE SEPTEMBRE.

DESTINÉE À PÉRIR!!! l'oracle avait raison!
Faut-il accuser Dieu, le sort, la trahison?
Non, tout était prévu, l'oracle était lucide.
Qu'il tombe sur nos fronts le sceau du fratricide!
Noble sœur! Varsovie! elle est morte pour nous!
Morte en nous maudissant à son heure dernière,
Morte un fusil en main, sans fléchir les genoux;
Morte en baignant de pleurs l'aigle de sa bannière,
Sans avoir entendu notre cri de pitié,
Sans un mot de la France, un adieu d'amitié!
Tout ce que l'univers, la planète des crimes,
Possédait de grandeur et de vertus sublimes,
Tout ce qui fut géant dans notre siècle étroit
A disparu; tout dort sous le sépulcre froid!
Cachons-nous, cachons-nous, nous sommes des infâmes;
Rasons nos poils, prenons la quenouille des femmes,
Jetons bas nos fusils, nos guerriers oripeaux,
Nos plumets citadins, nos ceintures de peaux;
Le courage à nos cœurs ne vient que par saccades;
Ne parlons plus de gloire et de nos barricades;
Que le teint de la honte embrase notre front:
Vous voulez voir venir les Russes; ils viendront!!!

Nous lisons les vers suivans dans le *Figaro* :

A NOUS MAINTENANT!

Frères, vous êtes morts; frères, montez aux cieux!
Frères, votre drapeau n'est plus qu'un crêpe sombre,
Et l'astre de juillet n'est plus qu'un disque d'ombre
Que les rois pourront voir sans se brûler les yeux.
Vous avez mieux que nous! Votre couleur sans tache
Qui périt dans le feu, vaut mieux que trois couleurs;
Vaut mieux qu'un coq doré qui chante comme un lâche
Et bat des ailes à vos pleurs.
Qu'avons-nous fait pour vous, frères, lorsque vos larmes
Nous demandaient des bras, nous demandaient des armes,
Pour rendre à l'ennemi de foudroyans accueils?
Nous avons transformé, risible parodie!
Les drapeaux d'Austerlitz en ballots de charpie,
Et les larges caissons de Leipsick en cercueils.
C'est bien! vous êtes morts; mais l'aigle blanc s'échappe
En poussant dans les airs les plus sinistres cris!
Car le Russe ne voit qu'une sanglante étape
Entre Varsovie et Paris.
Gloire à vous! qui valez vieux que votre fortune!
Honte à qui n'a pour vous que des pleurs de tribune!
Gloire au soldat sans nom qui meurt pour son drapeau!
Honte à ces vieux lauriers changés en oripeau,
A ces étoiles d'or, à ces gloires premières,
Qui ne savaient marcher, qui n'avaient de lumières
Que par le magique chapeau!

Hier je les ai vus ; quand le noir télégraphe
Sur le Palais-Bourbon reflétait l'épithète
De cent mille héros, nos frères de Leipsick,
J'ai vu cette excellence en son fauteuil ravie
Applaudir aux Baskirs d'être, dans Varsovie,
Entrés avec l'ordre public.

LÉON COZLAN.

ALLEMAGNE. — Francfort-sur-le-Mein, 8 septembre.

Malgré le danger du choléra-morbus, notre foire ne manque pas d'acheteurs. Notre gouvernement s'occupe constamment de mesures relatives au choléra. Dans la séance d'hier du corps législatif, la bourgeoisie a alloué au sénat une somme de 15,000 florins, et l'on a le projet d'organiser dans les divers quartiers de la ville des commissions qui seront chargées d'une surveillance bien suivie. A l'avenir, des médecins seront attachés à l'autorité sanitaire supérieure. Tout le monde est parfaitement tranquilisé. (Corr. de Nuremberg.)

AUTRICHE. — Vienne, 7 septembre.

S. M. l'empereur a quitté Schönbrunn hier pour se rendre au château royal; elle a visité, dans la première journée, plusieurs hôpitaux disposés pour le traitement du choléra, s'il devait éclater dans la ville, ainsi que plusieurs établissements de travaux publics.

Le soir, S. M. est allée au théâtre de la cour, où elle a été accueillie avec le plus vif enthousiasme.

L'ordre est entièrement rétabli dans quelques comitats de la Hongrie, grâce à l'intervention de plusieurs compagnies choisies dans les régimens des districts. (Idem.)

JOURNAUX ANGLAIS.

On lit dans le *Courier* anglais :

Vendredi soir, 16 septembre. — Notre correspondant de la cité prétend qu'un nouveau protocole aurait été signé par la conférence, relatif à la démolition des forteresses belges et au partage de la dette hollandaise. Nous nous bornerons, dans ce moment, à déclarer que l'assertion de notre susdit correspondant est au moins prématurée.

Le même journal se plaint amèrement d'une certaine classe de gens qui ne semblent pas pouvoir croire à l'existence d'honnêteté et de bonne foi en matière politique. « Ces gens-là, dit le *Courier*, ont crié bien haut contre la France pendant tout le cours de ses procédés envers la Belgique. D'abord, cette puissance n'était pas, selon eux, sincère dans son refus de la couronne de la Belgique, offerte à un des princes de la famille royale; elle préférerait les moyens indirects d'intrigue aux moyens simples et directs. Lorsque plus tard le concours de la France à l'élévation de Léopold sur le trône belge donna un démenti formel à ces insinuations gratuites, c'est le prompt secours accordé par la France à ce même prince qui leur a fait ombrage et qui a été l'objet de soupçons et de dénigrement. Ils croyaient que jamais la France ne remplirait sa promesse de retirer ses troupes quand leur présence ne serait plus jugée nécessaire.

« Que diront-ils maintenant, en voyant que sur la déclaration du roi Léopold, que son pays peut se confier à ses propres ressources, son susdit allié, avec la meilleure foi du monde, ne fait plus la moindre difficulté de retirer ses troupes? — C'est la guerre et rien que la guerre, dit plus loin le journaliste, que ces gens-là ont en vue. Mais félicitons-nous, ils n'auront pas cette chance de succès. Les gouvernemens des deux côtés du canal sont trop éclairés pour ne point voir ce qui est de leur véritable intérêt, et ils ont trop de bonne foi pour ne point le prendre à cœur. La France, forte en elle-même, l'est doublement par l'appui de l'Angleterre, tandis que l'amitié d'aucune puissance continentale n'est aussi avantageuse à l'Angleterre que celle de la France. »

POSTE DE L'APRÈS-MIDI.

— Les travaux des lignes de défense sur les Nethe et le Demmer sont en pleine activité, et dans peu cette partie des fortifications destinées à arrêter la marche de l'ennemi sera entièrement achevée.

— S. A. la duchesse de Saxe-Cobourg est attendue à Bruxelles aujourd'hui. Elle vient rendre visite à son fils le roi Léopold; sir Henri Seaton, aide-de-camp du roi, est déjà allé à sa rencontre.

— La Prusse, la France et l'Angleterre ont notifié aux gouvernemens de Hollande et de Belgique, qu'elles s'opposaient à toute reprise d'hostilités de part ni d'autre, le 10 octobre.

Si la nouvelle est officielle, nous espérons que le ministère s'empresera de la confirmer.

Par arrêté du 16 septembre, le roi a nommé une commission composée de MM. de Stassart, Beyts, Lebeau, Devaux, de Theux, Jullien et Barthélemy, à fait de reviser et d'examiner les projets de loi relatifs à l'organisation provinciale et communale. La commission est autorisée à s'adjoindre, en qualité de secrétaire, un chef de division du ministère de l'intérieur.

— Les journaux hollandais du 12 parlent d'un 42^e protocole de la conférence, d'après lequel les arrangemens auraient fait entre la Hollande et la Belgique des progrès sensibles. Si le fait est vrai, pourquoi nous laisse-t-on dans une ignorance complète à ce sujet?

COMMERCE.

PORT D'ANVERS. — Arrivages du 18 septembre.

Le schooner belge *Franciscus*, capt. Hempleman, ven. de Liverpool, avec sel. Départ du 18 septembre. — Le smak belge *Pelicaen*, cap. Vroome, allant à Londres, chargé.

PRIX DES HUILES. — Lille, 17 septembre.

	Graines.	Huiles.	Tourteaux.
Colza.	18 " 22 "	85 f. " " "	10 50 11 "
OEillette.	20 " 21 "	93 " " "	7 25 8 50 "
Id. bon goût.	" " " "	97 " " "	" " " "
Lin.	18 " 20 50	90 " " "	19 " 20 "
Caméline.	18 " 20 50	89 50 " "	9 50 10 "
Chanvre.	12 " 13 "	" " " "	9 50 " "
Huile épurée pour quinquets		91 " " "	
Idem réverbères		89 " " "	

BOURSE D'ANVERS, du 19 septembre.

Emprunt de 12 millions	67 3/8 à 1/2	Rente perp. Esp. à Paris.	00
Rentes remboursables	84 1/2 P	" " " à Amst.	41
Autriche métalliques	80 3/4 P	Anglo-Danois 3 p. 0/0	61 1/2 P
Lots de 250 fl.	350 P	Sicile emp. de 1821.	75 1/2 P
" 100 fl.	192 A	" " " 1824.	78 1/2 P
Guebhard	62 P	Certif. Falconnet	63 1/2

Bourse d'Amsterdam, du 14 sept. — Dette active, 37 3/8; Billets de change, 13 1/2; Syndic. 58 3/4.

Fonds publics de Londres, du 15 septembre. — Cons., 82 4/8.

Marché de Namur du 20 septembre 1831. Fl. C^{ts}. C^{es}.

Froment-roux, la rasière	10	90	75
Seigle.	7	23	39
Avoine	2	37	34
Pommes de terre.	1	54	28
Beurre.	0	70	71

ANNONCES.

1256. Plusieurs beaux quartiers garnis avec ou sans écuries, à louer, rue de Fer, N^o 820.

1202. AVIS.

5300 florins des Pays-Bas à appliquer à 4 pour cent.
S'adresser au secrétariat à l'hospice S^t Gilles, à Namur.

1251. Quartier garni composé de trois places ou six, avec écurie et remisé, à louer. On louera l'un et l'autre séparément suivant le désir des amateurs. S'adresser rue des Carmes, N^o 839.

1254. A LOUER.

Une maison située à Corroy-le-Château, propre pour le commerce ou pour quelqu'un qui voudrait avoir une maison de campagne. Cette maison consiste dans un vestibule, une cuisine, laverie, une salle à manger, salon, trois chambres dans le bas et trois chambres en haut. La situation en est fort belle, sur le grand chemin, en face de l'étang et la vue donnant sur la chaussée de Fleurus à Saint-Michel. Il s'y trouve une écurie, et un jardin d'excellente qualité; le tout est près de l'église. S'adresser au jardinier Antoine Petermans.

1235. Namèche aîné, nég^t en fers, rue de Bruxelles, N^o 9, à Namur, est chargé d'acheter au prix le plus élevé, les obligations de l'emprunt de douze millions.

Il échange (sans frais) les récépissés contre des coupons, aux personnes qui préfèrent les garder.

1088. Plusieurs capitaux importants et autres à placer sur hypothèques ou sur billets à promesses d'hypothèques.
S'adresser au notaire Delvigne.

791. EFFETS PUBLICS.

Le notaire Delvigne se charge d'acheter et de vendre des rentes remboursables de domaine, pour servir aux paiemens des bois acquis du ci-devant syndicat et de tous autres effets publics et obligations de la Belgique, de la France, de l'Espagne et d'autres gouvernemens.

1257. Cour supérieure de justice de Liège. — Province de Namur.

ORDONNANCE.

Nous P. Th. Nicolai, premier président de la cour supérieure de justice séant à Liège;

En vertu des art. 16 et 20 de la loi du 20 avril 1810, et des art. 79 et 80 du décret du 6 juillet de la même année;

Ordonnons que les accises de la province de Namur pour le quatrième trimestre 1831 s'ouvriront le lundi 24 octobre prochain, à Namur.

Nommons pour les présider M^r Dochen, conseiller en la cour.

Ordonnons qu'à la diligence de M. le procureur-général, notre présente sera notifiée et publiée, ainsi qu'il est prescrit par les art. 88 et 89 dudit décret du 6 juillet 1810.

Fait et ordonné à Liège, le 10 août 1831.

Signé: NICOLAI, premier président.

Par le premier président:

Le greffier en chef de la cour supérieure de justice de Liège,

Signé: Eugène Poswick.